



Molines, le 11 mars 2021

Le prochain conseil municipal se tiendra le :

**LUNDI 22 MARS 2021**

**A 17H00 Salle Polyvalente**

Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu du 14 décembre 2020
- Approbation du compte rendu du 5 février 2021
- Demande de subvention auprès de la Région pour les travaux concernant la création de liaison entre le Refuge Agnel et le canal de Rouchas Frach
- Délibération demandant la prorogation de la déclaration d'utilité publique concernant la mise en place des périmètres immédiat de protection des captages
- Délibération concernant l'acquisition des terrains des périmètres de protection immédiat des captages de la commune
- Délibération portant adhésion au groupement de commande assurance Cyber Risques du centre de gestion
- Délibération validant la participation de la commune à la consultation organisée par le CDG des Hautes Alpes pour la passation du contrat couvrant les risques financiers encourus par les collectivités en vertu de leurs obligations à l'égard de leur personnel
- Délibération validant la convention avec le SyME05 pour ce qui concerne l'enfouissement HTA du poste Gardiole.
- Délibération concernant le classement -déclassement voie communale/Route départementale 205
- Vote des Subventions
- Vote des taux
- Vote du Budget Primitif 2021 commune
- Vote du Budget primitif 2021 eau
- Vote du Budget primitif 2021 luge

Questions diverses :

- Fruitière Fontgillarde
- Téléporté
- Anciennes cabanes à carton

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'expression de mes salutations distinguées.

**En raison de la crise sanitaire et de la capacité de la salle, le public n'est pas convié.**

Le Maire

GARCIN Valérie